

Troubles des 14-15 septembre

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb016_f0133

SourceBoite_016-2-chem | R. [révolution?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

H. m. 216

xvii

Trouve du 14-15 sept.

Lettre de Roland - Pétion 14 sept.

" J'apprends à l'instant qu'il se commet dans Paris, et notamment sur le boulevard du Temple des excès très inquiétants. 20 individus se jettent sur les passants, leur enlèvent leur poche, leur chapeau de montre. J'ai vu de moi-même à l'instant même, lors que j'étais dans une tranquille spectatrice de ces désordres; elle se fonde, se justifie cette anarchie, sur le fait qu'elle ne se peut réguler." (451)

14 sept Lettre de Pétion (à Roland, - l'ancien lui ?)

"Des bandes, mélangées de différents quartiers ont voulu contraindre des citoyens à leur remettre leur chapeau de montre, leur poche de montre pour mille d'excès de violence et de pitié. J'ai soulevé les orateurs et les habitants qui ont arrêté ces perturbateurs, et qui ont conduit d'abord d'un côté les citoyens de violence, puis à les remettre aux miliciens." (452.)

15 sept : Lettre de Pétion : "Les violences d'un côté pour arracher des poches et des chapeaux de montre ont été apaisées / instant. 4 jours après on a vu à l'indignation des excès. On a répondu à ceux

BnF
MSS

que nous de ces gens à l'incertitude, au lieu d'y
de leur liti; mais nous ne pouvons le faire. Des
femmes relinquant au 21^e g^e n^e de de stèles ont été
attribués par des experts de charbon; et accidentellement de
vies in partibus. Ainsi, en surplus, est l'unique, l'unique
reformation d'un sein de l'élément incommensurable. Et
fait que le magistrat se relinquant se relinquant
1453,

Bracich

C/du 10
Aout

r 544.

Barthelemy le Hildier, d'un surplus de religion de
la religion de D. H. de l'H. (13 sept) cité : "un h.
arrêté par avoir dit que la femme, en sortant de l'ouche
d'oreille, l'unique l'unique - la mission publique. Renvoyé
devant la C/du de la religion"